

Comprendre les marchés volontaires du carbone



L'utilisation de crédits de carbone sur les marchés volontaires du carbone (MVC) demeure complexe et controversée. Nombre d'acheteurs potentiels se méfient après avoir entendu parler dans les médias de la qualité variable des crédits émis, de lacunes apparentes sur le plan de la reddition de comptes et de cas d'écoblanchiment. Malgré tout, la possibilité que les MVC orientent les capitaux vers des solutions de réduction des émissions reste intéressante.

Les MVC sont des marchés décentralisés sur lesquels des particuliers et des organisations peuvent acheter des crédits de carbone émis dans le cadre de normes et de mécanismes indépendants et non réglementés afin de compenser leur empreinte carbone.

Dans le but de mieux comprendre le fonctionnement des marchés de crédits de carbone ainsi que les défis et les difficultés qui en découlent, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et la Fédération internationale des comptables (IFAC) se sont associées à l'Institute for Sustainable Finance (ISF) pour entreprendre un projet de recherche qui portera sur les marchés du carbone existants et les normes connexes. Celui-ci vise à mieux comprendre les pratiques exemplaires qui peuvent accroître la confiance envers ces marchés et stimuler l'investissement dans des projets et des mécanismes crédibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Qu'est-ce qu'un crédit de carbone?

Un crédit de carbone représente une tonne de dioxyde de carbone ou son équivalent (éq. CO₂) qui est soit éliminé de l'atmosphère, soit non émis comme prévu. Les crédits de carbone peuvent être achetés ou vendus sur les marchés. Leur prévalence a augmenté au cours des dernières années sous l'effet des pressions réglementaires croissantes, de la demande des investisseurs, de la concurrence sur les marchés, de l'établissement de cibles climatiques par les organisations et de la communication généralisée d'informations sur les émissions de GES.

Le plus souvent, les acheteurs de crédits de carbone sont des organisations qui se sont fixé des objectifs de réduction des émissions à long terme, notamment des cibles de zéro émission nette ou de carboneutralité, et qui cherchent à réduire leurs émissions en éq. CO₂. L'étude intitulée *Getting to Net Zero: A Global Review of Corporate Disclosures* de l'IFAC révèle que 66 % des 600 plus grandes sociétés cotées en bourse (selon la capitalisation boursière) établies dans les 15 pays les plus industrialisés communiquent des cibles d'émissions. De plus, en analysant les rapports sur la durabilité de 2022 des sociétés de l'indice composé S&P/TSX, l'ISF a constaté que 134 (57 %) d'entre elles avaient une cible de réduction des GES, soit 113 de plus que l'année précédente.

Pour diminuer leurs émissions, les organisations recourent à diverses stratégies, comme opter pour des fournisseurs qui polluent moins, migrer vers des énergies renouvelables et modifier leurs processus opérationnels. À ces stratégies s'ajoute l'achat de crédits de carbone pour compenser les émissions qu'une organisation continue de produire, malgré ses efforts pour les réduire ou les éliminer. Les crédits de carbone peuvent aussi contribuer à l'atteinte des cibles de réduction des émissions de GES des organisations.

« Les organisations chercheront à réduire leurs émissions, mais pendant un certain temps, elles devront aussi les compenser. Pour ce faire, elles auront besoin d'un marché mondial du carbone crédible, qui reste à développer. » [TRADUCTION] — Mark Carney, envoyé spécial des Nations Unies pour le financement de l'action climatique

Parmi les nombreux facteurs qui stimulent la demande de crédits, citons les plans de réduction des GES qui excèdent les capacités de l'organisation, principalement en raison de limites relatives à la taille, à la technologie et au coût. Par exemple, les transporteurs aériens disposent de peu d'options économiques pour réduire les émissions de GES générées par les vols et atteindre leur cible de zéro émission nette.

Les marchés de crédits de carbone volontaires en expansion

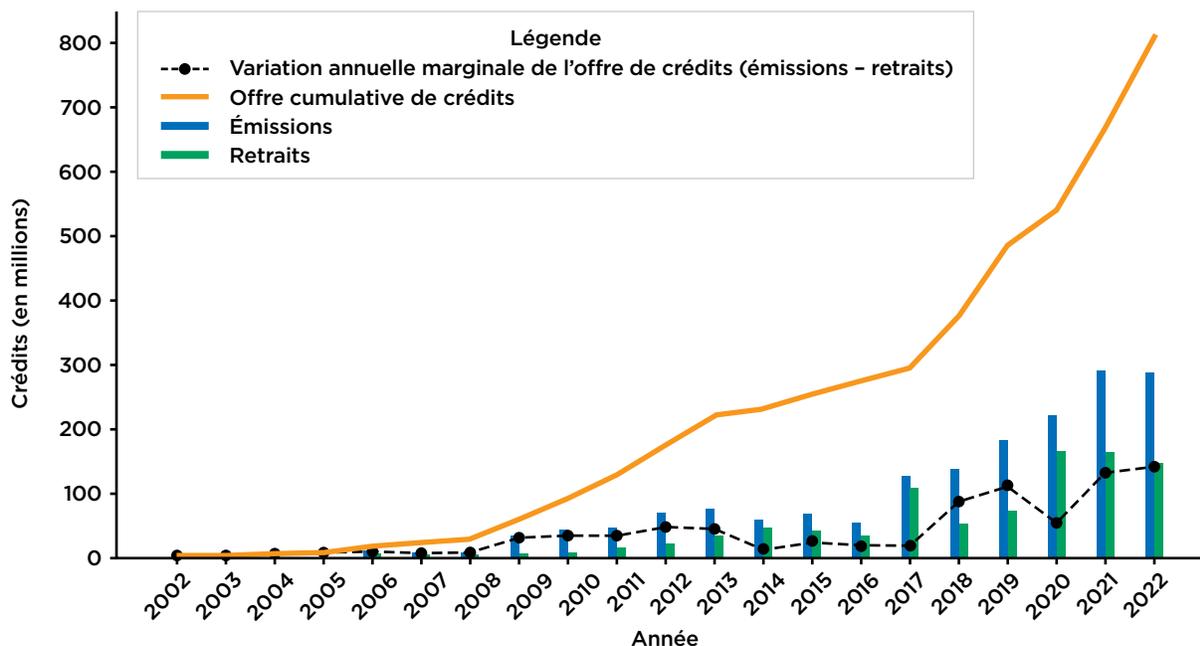
Les MVC ont été créés dans le but de mobiliser des capitaux pour investir dans des solutions climatiques axées sur la nature (par exemple, boisement et reboisement, restauration des zones humides) et des technologies innovantes à faibles émissions de carbone (par exemple, captage et stockage du carbone, électrification des transports). Ils pourraient également contribuer à combler [le déficit de financement des solutions axées sur la nature, qui s'élèvera à 4 100 G\\$ US d'ici 2050](#), et aider les pays en développement à progresser vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

En 2021, les MVC [étaient évalués à 2 G\\$ US, soit quatre fois plus qu'en 2020](#). La taille de marché totale des MVC devrait atteindre [10 à 40 G\\$ US d'ici 2030](#).

La figure 1 illustre la dynamique de l'offre et de la demande de crédits de carbone sur les MVC. La ligne orange représente le total cumulatif de crédits (crédits émis moins crédits retirés), c'est-à-dire l'offre totale de crédits négociables dans les quatre principaux registres de crédits de carbone volontaires : [Verified Carbon Standard \(VCS\) de Verra](#), [Gold Standard \(GS\)](#), [Climate Action Reserve](#) et [American Carbon Registry \(ACR\)](#). Dans la dernière décennie, l'offre totale de crédits a augmenté considérablement.

Un retrait de crédits de carbone s'entend de la « consommation » ou de l'utilisation de ces crédits, ce qui signifie en général qu'ils ont servi à présenter une réduction des émissions totales de GES d'une organisation pour l'exercice en question. Au cours des 20 dernières années, la valeur annuelle des retraits suit une tendance à la hausse, mais on observe une stabilisation depuis trois ans.

Figure 1 : Crédits de carbone émis et retirés dans le cadre des quatre principaux registres ou normes volontaires



Remarque : Le graphique est réalisé par les auteurs à partir des données de la base Voluntary Registry Offsets Database de Berkeley. L'année attribuée aux crédits est fonction de leur date d'émission. Les crédits annulés, rejetés par l'administrateur ou repris par l'émetteur ont été exclus. La date d'émission désigne le moment où le registre a émis le crédit. L'offre cumulative de crédits est calculée en soustrayant les retraits de crédits du total cumulatif des crédits émis dans l'année en cause.

Sources des données : Ivy S. So, Barbara K. Haya, Micah Elias (mai 2023). Voluntary Registry Offsets Database, Berkeley Carbon Trading Project, Université de Californie, Berkeley.

Quels sont les défis à relever?

Malgré leur croissance spectaculaire et les possibilités qui en découlent, les MVC sont encore loin d'être parfaits. Les déclarations exagérées de réduction des émissions de carbone ont ébranlé la confiance du public et celle du marché envers les MVC. Par ailleurs, il arrive que ceux-ci souffrent d'un manque de transparence, fassent l'objet de conflits d'intérêts potentiels ou soient aux prises avec une gouvernance déficiente. Les questions comptables liées aux crédits de carbone, de même que la fonction, le processus de création et le rôle de ces crédits présentent encore bien des zones d'ombre. La prévalence, le potentiel et les limites des crédits de carbone ont attiré l'attention des décideurs, des normalisateurs et des autorités de réglementation.

Quelles sont les prochaines étapes?

Ce projet de recherche collaboratif vise à informer les intervenants actuels et potentiels du marché, notamment les organisations, les fournisseurs de capitaux, les comptables et le public, sur l'état des MVC et leur avenir :

- Au début de 2024, le premier volet de la recherche portera sur les principes fondamentaux des MVC, notamment les éléments qui les distinguent des marchés réglementés ainsi que le processus de délivrance et d'utilisation des crédits de carbone. Il décrira les intervenants du marché et les incitations à la participation. Il comprendra aussi un survol des critiques, des risques et des défis du point de vue des intervenants du marché.
- Les autres volets exploreront plus en profondeur les questions de comptabilité et d'audit, en particulier par rapport aux risques identifiés et aux possibilités de manipulation des marchés. Nous examinerons alors les rôles que peuvent jouer les CPA pour améliorer l'intégrité des MVC. De plus, nous chercherons des occasions clés de renforcer la confiance, la transparence et la reddition de comptes à l'égard de ces marchés, qui continuent de prendre de l'essor au Canada et dans le monde.

AVERTISSEMENT

Le présent document, préparé par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), l'Institute for Sustainable Finance (ISF) et la Fédération internationale des comptables (IFAC), fournit des indications ne faisant pas autorité. CPA Canada, l'ISF et l'IFAC déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de l'application de ce document.

© Novembre 2023 Fédération internationale des comptables (IFAC), Institute for Sustainable Finance (ISF) et Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Tous droits réservés. Document utilisé avec la permission de l'IFAC, de l'ISF et de CPA Canada.

Veuillez écrire à permissions@ifac.org ou permissions@cpacanada.ca pour obtenir l'autorisation de reproduire, de stocker ou de transmettre ce document, ou de l'utiliser à d'autres fins similaires.